

« Initiation à la gestion d'une structure culturelle » Niveau débutant



Durée : 24 heures réparties sur 4 jours



Dates : 10 et 11 septembre 2026, 1er et 2 octobre 2026



Tarif : 850 €

Financements possibles : France Travail, Droit individuel de formation, AFDAS

Lieu : Université Paris Nanterre
Bâtiment Formation Continue
200 avenue de la République
92001 Nanterre cedex

Modalité : présentiel

PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeurs d'emploi du secteur culturel
- Artistes et techniciens du spectacle, professionnels du monde de la culture

COMPÉTENCES VISÉES

- Appréhender les outils de gestion spécifiques du secteur culturel
- Intégrer la réglementation spécifique du secteur culturel
- Contribuer à l'administration quotidienne d'une organisation culturelle
- Maîtriser les outils de gestion du secteur culturel

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les bases de la gestion d'une association culturelle
- Savoir analyser et développer la gestion courante d'une structure culturelle
- Découvrir les outils techniques nécessaires à la gestion d'une structure culturelle
- Mieux connaître l'environnement économique et politique du secteur culturel

INFORMATIONS

Nombre de places : 18

Pré-requis : Aucun

Renseignements et inscriptions :

Tél. : 01 40 97 78 66
formation-continue@dfca.parisnanterre.fr

Rubrique « Formations courtes »

<https://formation-continue.parisnanterre.fr>

L'université se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

NATURE ET SANCTION DE LA FORMATION

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des participants.



INTERVENANTS

- Camille BOUAÏCHA, Administratrice de File7, SMAC du Val d'Europe
- Marine CORDIER, Enseignante à l'université Paris Nanterre
- Laetitia LETERRIER, Directrice artistique, Théâtre au Lion d'or
- Marie FAVRE, Directrice d'administration de production, ÖCTÖPUS
- Aurélien DJAKOUANE, Enseignant à l'université Paris Nanterre

PROGRAMME

Jour 1 : Environnement économique des structures culturelles

- Économie, emploi et politiques de la culture (A. Djakouane, 2h)
- Cadres administratifs et techniques des structures culturelles (M. Cordier, 2h)
- Cadres juridiques des structures culturelles (L. Leterrier, 2h)

Jour 2 – Administration du spectacle et budget d'une structure

(C. Bouaïcha, 6h)

- Licences d'entrepreneur de spectacle (exploitant, producteur, diffuseur)
- Masse salariale, types de contrats, droit du travail
- Bases budgétaires d'une structure

Jour 3 – Cadre juridique et budgétaire d'un spectacle (M. Favre, 6h)

- Contrats du spectacle vivant (théorie)
- Bases budgétaires d'un événement (cas pratiques) + Focus TVA

Jour 4 – Mise en pratique

- Cas pratique droit du travail / contrats / tournée (M. Favre 3h)
- Budget structure en prenant la base du cas tournée (C. Bouaïcha, 3h)

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Une formation courte et accessible à tous
- Une formation pour débutant, aucun prérequis nécessaires
- Une formation pratique et opérationnelle, exemples concrets, études de cas, travaux pratiques
- Une équipe qui mêle professionnels et universitaires

 **anr** [©]
agence nationale
de la recherche




**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cette formation fait partie du programme
Accélération des stratégies de
développement des établissements
d'enseignement supérieur et de recherche
ASDES (ANR-PIA4 /France 2030) -
(ANR – 22- ASDR-0042 - France 2030)